

**Approbation n° 22 – 391 du 23 septembre 2022**

**Société : SCHNEIDER ELECTRIC SE**

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 10.000.000.000 €.

**Nota :**

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 22-194 le 3 juin 2022, au supplément qui a reçu le numéro d'approbation 22-342 le 9 août 2022.